

## Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 30 janvier 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 4 p. (347r, 348r, 349v, 350v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 30 janvier 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50080>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 janvier 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

RésuméGodin avertit Ganault qu'il se rendra à Laon le mardi 3 février et qu'il sera heureux de le voir à la préfecture pour consulter les documents d'enquête et étudier l'avant-projet de l'ingénieur pour la ligne du Cateau à Saint-Erme et le projet définitif, que l'ingénieur en chef lui a permis de consulter. Godin rapporte à Ganault qu'une réunion s'est tenue la veille à Guise en présence du préfet, non pour discuter du tracé à travers la ville de Guise, mais pour obtenir le concours financier des communes ; il lui explique qu'il a été à cette occasion sollicité pour une subvention de 25 000 F, qu'il a indiqué qu'il pourrait verser davantage à la condition que le tracé évitât le malheur public de 5 passages à niveau, que Menche de Loisne fut invité à parler du chemin de fer par le préfet, qu'il a répondu en montrant les avantages du tracé sous le faubourg de Villers, mais que le préfet et Menche de Loisne ont un parti pris. Godin remercie Ganault de lui prêter son concours auprès de la commission d'enquête et auprès du ministre Varroy.

NotesHenri Auguste Varroy (1826-1883), ingénieur des ponts et chaussées, est ministre des Travaux publics de décembre 1879 à septembre 1880, puis de janvier à août 1882.

## Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)
- [Sébline, Charles \(1846-1917\)](#)
- [Varroy, Henri Auguste \(1826-1883\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise 30 Janvier 1880 347

Mon cher ami,

Le compte me rendra à L'ason mardi 3 Février. Je vous renvoie cordialement de notre aimable invitation, mais lorsque à l'heure arrivée le Train me me permettra d'accepter votre invitation. J'arrive faire une halte au matin à l'hôtel pour une visite au plus tôt à l'ouvrage à la Préfeture avec les employés que j'y concedrai.

Mais je serai bien heureux de faire venir avec moi pour examiner, comme membre de la Commission d'enquête, l'ouvrage projet de l'ingénieur et le projet de la barrière à l'ouvrage.

L'ouvrage - projet de barrière à l'ouvrage et le projet définitif sont entre les mains de l'ingénieur en chef. Il les a mis ici à Juvigny et il en a parlé devant la commission.

J'ai demandé communication de ces documents, il a promis me donner satisfaction dans son cabinet à L'ason, mais vous me feriez bien plaisir si vous

M. Garnier à L'ason

pouvez faire rentrer ces pièces à la Préfecture afin de me permettre de prendre connaissance au même temps que des documents concernant l'enquête de l'avant-projet actuel.

L'affaire de la gare de Guise reste une grande question. Ainsi, dans notre réunion, à l'ouverture de la séance, le Préfet avait dit : « Nous ne sommes pas réunis pour examiner ni discuter les traits ; la réunion n'a d'autre objet que d'appeler les communes et les industriels à accorder un concours nécessaire pour activer l'entreprise du chemin de fer. » Il proposa :

« Peut M. le Préfet faire l'appel des nommés ? J'aurai l'honneur d'être désigné le second comme appelle à donner une subvention de 25 000 francs. Je répondis que je n'étais pas disposé à donner une subvention plus élevée, mais qu'en ma qualité de conseiller général chargé de défendre les intérêts de la ville de Guise, je devais subordonner ma souscription à un traité existant ce que je considérais comme un malheur public, c'est à dire cinq passagers à niveau.

des principales rues de la ville.  
J'ajoutai que je devais former mes observations  
à ce sujet, envoi l'ordre, comme M. le  
Préfet l'avait fait, que la discussion n'était pas  
faite pour discuter les traits.

Malgré ce que ~~il~~ avait dit  
M. le Préfet invita M. Baudin de Loize à  
prendre la parole et pendant trois quarts  
d'heure, celui-ci parla de tout les chemins  
de fer du monde, sans presque faire  
allusion à la paroisse de Guise. Il fut  
vraie obligé de répondre et le fit, commen-  
çant dans l'ordre, de manière à mettre en  
évidence les inconvenients du passage à  
travers Guise et les avantages qui il y  
aurait, au contraire, à faire passer le  
chemin de fer sous le faubourg Villers  
dans des conditions infinitésimales plus écono-  
miques pour l'Etat et plus avantageuses  
pour la ville.

Mais il y a parti pris et chez  
l'ingénieur, et chez le Préfet, et l'on  
peut croire aux protestations que si  
l'on ne laisse pas traverser la ville de  
Guise, on pourra reculer indefinitely

l'execution du chemin de fer.

Indépendamment de ce qu'il ya de grave pour la ville de Guise dans une telle situation, c'est un préjudice énorme causé à la plus grande industrie du pays.

Je causerais l'enquête de tout cela avec nous, car je serais heureux que nous puissions donner un concours sérieux auprès des membres de la commission d'enquête si c'est possible et auprès du ministre, M. Viatoy, que nous avons connue. Je m'offre de répondre à toutes dédommager des déplacements et des frais sur lesquels tout cela pourrait nous obliger.

Bien cordialement à vous

Georges D